

LE SITE MONPATRIMOINEOR.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans les métaux rares dont l'or. Il s'agit d'un site de plus d'arnaque. Nous en avons déjà identifié beaucoup. Tous, sans exception, ont fait de nombreuses victimes. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 1er juillet 2021. Il est à noter l'existence de forums avec de faux avis positifs... A titre d'exemple, nous publions une enquête sur le site arthenys.com ci après <http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-arthenys-com/>

Le site internet

Il a été créé le 09/11/2021. Nous publions le whois

<https://www.whois.com/whois/monpatrimoineor.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Le cas est de plus en plus fréquent. Cette opacité doit être un des motifs à ne jamais donner suite à quelques proposition que ce soit.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 60 17 08

Il s'inscrit dans une série intéressante :

octogone-europe-sa.com	01 84 60 10 33
refuge-patrimoine.com	01 84 60 12 76
monpatrimoineor.com	01 84 60 17 08
lamaisonlivreo.com	01 84 60 26 36
le-prêt-a-taux-zero.com	01 84 60 26 54
fmo-partners.com	01 84 60 26 74

Il a fait l'objet d'alertes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/514484>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/513899>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/515328>

Le numéro 06 52 89 13 62

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/513276>

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Jérôme DAVOS
- M. Olaf SCHTAUBLER
- M. Alain SIGNORET

Les forums

Il est laissé de nombreux témoignages très flatteurs. Certaines pages sont déjà fermées... Cela s'appelle des "barons"...

Nous publions la page du site avis-malin.com. Les plus anciens ont un an. Il est remarquable d'avoir un avis positif sur un site qui n'existait pas :

[Les-avis-sur-le-site-avis-malin.com.pdf](#)

Les informations juridiques

Dans un message, il est indiqué que la newcomex est sérieuse. Ce serait donc cette entité qui serait propriétaire.

MAIS

L'escroc qui a mis ce post a oublié de regarder l'objet social. Il s'agit de holding. Ce type de société n'a JAMAIS d'activité commerciale. Il s'agit donc une fois de plus de l'usurpation de l'identité d'une société qui n'a pas de site internet...

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 01/07/2022

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

